En Passant par les Rp

Compte rendu instance de proximité à Nancy du jeudi 18 juin 2019

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini

Préambule:

Les élus apprennent en ouverture de séance que le directeur régional par intérim sera absent pour cette séance.

Les élus déplorent ne pas avoir été informés au préalable et considèrent que l'instance fonctionne en mode dégradé.

1/ Bilan handicap 2018

2/ Point sur la réorganisation des moyens internes de fabrication

3/ Grille de rentrée et ateliers (présence du rédacteur en chef)

4/ l'Agenda et les Météos

5/Espace de travail (présence de la responsable IMG)

6/ Coin Fumeur extérieur (présence de la responsable IMG)

7/ Calendrier visite des bureaux excentrés (présence de la responsable IMG)

8/ Renouvellement Régie (présence de la responsable de centre technique)

9/ Groupe de travail aviwest (présence de la responsable de centre technique)

10/ Point sur le télétravail

11/ Point sur l'évolution des métiers

12/ HS défiscalisées et Heures à 100%

13/ Point sur les jurys UCC

1/ Bilan handicap 2018

La direction dit ne pas pouvoir communiquer le nom des personnels concernés en Lorraine par une situation de handicap. Alors que cela avait toujours été le cas précédemment en instance de CHSCT.

→ Les élus lorrains s'étonnent de ce revirement et insistent pour avoir une réponse positive. Le but bien évidemment étant de suivre et d'accompagner ces salariés.

La direction rappelle les dispositions de l'Accord handicap.
L'employeur doit veiller au maintien dans l'emploi de ses salariés en situation de handicap ; à la communication, à la sensibilisation et à la formation professionnelle.

Situation RQTH en Lorraine :

11 journalistes et 6 PTA
11 hommes et 6 femmes

→ Les élus relèvent que le document fourni par la direction est incomplet et regrettent que des préconisations faites par le médecin du travail pour des personnes reconnues RQTH ne soient pas toujours respectées.

La direction s'étonne et confirme qu'un budget spécifique est prévu à l'achat de matériel dédié au maintien dans l'emploi des personnels handicapés.

→ Constat de vos élus : la population des JRI est la plus touchée par des situations de RQTH. Ils suggèrent que les opérations de prévention se multiplient (matériel adapté, formations gestes et postures, attention à la planification pour ne pas augmenter les risques)

2/ Point sur la réorganisation des moyens internes de fabrication

→ Les élus ont demandé un point sur les postes vacants.

La direction doit refaire un point et des réponses seront apportées lors de la prochaine instance.

3/ Grille de rentrée et ateliers (présence du rédacteur en chef)

4 ateliers se sont déroulés en mai et juin (2 à Nancy et 2 à Metz) concernant le contenu des créneaux d'information supplémentaires de la rentrée à 11h53 et 19h53 ainsi qu'une réflexion éditoriale sur le journal de midi et du soir et la locale de Metz.

Le rédacteur en chef précise qu'un projet compilé sera présenté au personnel.

Quelques infos en avant-première :

Le créneau de 11h53 sera inspiré de ***C'est à l'Est***, présenté par Aurélie Renard. La ligne éditoriale sera axée vers le transfrontalier (des 3 antennes du Grand-Est) et certains sujets pourront même provenir de nos confrères des télévisions frontalières.

L'émission sera enregistrée la veille à 15h, l'habillage du plateau sera revu. Un pilote de l'émission a déjà été tourné.

Le JT de midi : La direction souhaite plus de directs ou de duplex. Souhaits de plusieurs points d'entrée.

18h53 : C'est la locale de Metz qui occupera ce créneau.
Une réflexion a été engagée sur un changement de ligne éditoriale car la diffusion devient régionale.
La bobine de 7 minutes reste enregistrée mais des directs peuvent être envisagés pour des éditions spéciales.
Un pilote a été tourné.

Le JT de 19h00 : passe à 26 minutes

Au moins 2 thématiques seront traitées avec du décryptage :
Experts, palettes, desk.

Le DUE : Document unique sera communiqué prochainement aux élus en version électronique et sera consultable en version papier par les salariés de Lorraine au bureau de l'IMG, à Metz dans le bureau du rédacteur en chef.

Couverture du numérique (présence du rédacteur en chef)

La direction annonce le projet de montée en puissance du WEB dans le Grand-Est.
De nouveaux horaires et plannings sont à l'étude pour que 3 contributeurs se tuilent dans la journée :
7h – 14h ; 9h – 17h et 14h – 21h30

4/ l'Agenda et les Météos

Selon la direction, la répartition de la charge de travail entre l'antenne et les programmes ne permet pas de poursuivre l'ensemble des collaborations des salariés de ce service.

La direction a reçu 2 collaborateurs non permanents de Lorraine. Pour une de ces personnes une proposition d'intégration avec un forfait jours a été faite.
Pour l'autre personne c'est tout bonnement et simplement une fin de collaboration au bout de plus de 20 ans de collaboration !!!!!!

5/Espace de travail (présence de la responsable IMG)

Température sur le plateau du 1er étage : des salariés se sont plaints de la température trop élevée sur le plateau du 1er étage.
La direction a signalé des dysfonctionnements à la société Dalkia.

Nettoyage des locaux : lors des périodes d'absences des titulaires en charge du ménage des personnels intérimaires interviennent.

→ **Les élus ont été interpellés par des personnels de France 3 lorraine pour constater que les prestations ne sont pas satisfaisantes.**

La direction reconnait le manque de qualification de certains intérimaires et souhaite élargir son choix vers d'autres agences d'intérim.

Fontaine à eau : un nouveau prestataire pour les fontaines à eau
Des gobelets « écologiques » seront à disposition

→ **Les élus s'interrogent sur le traitement de ces gobelets et de leur recyclage.**

6/ Coin Fumeur extérieur (présence de la responsable IMG)

La direction a installé un abri extérieur pour les fumeurs, l'installation d'un lecteur de badge est prévue pour l'entrée et sortie pour la rentrée.
L'ancien local sera décontaminé et réaménagé.

→ **Les élus suggèrent d'en faire un espace détente.**

7/ Calendrier visite des bureaux excentrés (présence de la responsable IMG)

Le calendrier des visites des BIP sera communiqué dans les semaines à venir.
Pour Nancy une visite est prévue le 8 juillet.

→ **Les élus rappellent l'obligation pluriannuelle de ces visites.**

8/ Renouvellement Régie (présence de la responsable de centre technique)

2 points abordés :

- **Point sur les travaux de la régie et l'installation des nouveaux outils.**
- **Point sur les conditions de travail dans le car régie provisoire.**

Depuis le 17 juin les travaux de la nouvelle régie ont débutés.
3 baies, isolées hermétiquement ont été installées avant la poursuite des travaux.
La livraison des travaux est prévue fin août avec une première visite début août.
La bascule en HD est prévue du 8 au 10 juillet.
De septembre à fin octobre interviendra la phase d'installation des nouveaux outils pour une finalisation et bascule définitive de la régie en HD fin octobre ou début novembre.

Une ergonome est intervenue sur le projet, les élus regrettent de ne pas avoir été associés.

→ **Les élus font remarquer quelques points négatifs dans le cadre de l'utilisation du car provisoire :**

Le poste de travail aux échanges est trop bruyant, il faudrait fermer la baie. Et la console son est trop proche des écrans.
Certains salariés ont fait part de la température trop fraiche dans l'habitacle, un réglage de la climatisation est en cours.
Mais dans l'ensemble l'ergonomie de l'espace de travail est satisfaisante.
La direction propose de faire un point avec les élus tous les quinze jours.
Concernant l'évolution des métiers liée à la nouvelle régie des ateliers sont en cours à Paris notamment sur « ***Overdrive*** », 2 salariés lorrains y participent.
Les salles de montage AVID de Nancy seront upgradées en juillet et à Metz pendant la période de congés.

9/ Groupe de travail aviwest (présence de la responsable de centre technique)

Un compte rendu sur le groupe de travail Aviwest est en cours.
15 personnes ont été formées à ce jour.
Un fascicule sera envoyé par mail aux utilisateurs et une version papier remise avec chaque unité.

10/ Point sur le télétravail

A ce jour en lorraine 5 personnes (toutes PTA) bénéficient du dispositif relatif à l'accord collectif sur le télétravail.
Rappel des dispositions : Le salarié doit bénéficier d'un espace de travail dédié à son domicile, l'employeur fourni un ordinateur portable, mais c'est au salarié de payer son abonnement internet et de fournir une attestation d'assurance.

Chaque salarié peut faire une demande qui sera étudiée par la direction qui répond aux élus n'avoir refusé à ce jour aucune demande.

→ **Les élus souhaiteraient être informés régulièrement des demandes qui impliquent des changements dans les conditions de travail des salariés.**

11/ Point sur l'évolution des métiers

Les discussions sur l'évolution des métiers sont au point mort.
L'accord cadre sur le déploiement du projet d'entreprise FTV signé le 7 mai 2019 (RCC) induit une phase de recensement des dossiers avant de pouvoir définir précisément la future cartographie des postes dans l'entreprise.
La direction souhaite « poursuivre les négociations avec les organisations syndicales représentatives, projet par projet, pour construire l'avenir. »

→ **Les élus souhaitent une totale transparence sur ces projets en lorraine.**

12/ HS défiscalisées et Heures à 100%

Les salariés s'inquiètent du dispositif lié aux heures défiscalisées qui n'est toujours pas effectif à FTV.
Le décret n'étant intervenu que fin mars, **la direction informe les élus que l'éditeur doit livrer un logiciel courant juin et que la mise en œuvre sera effective sur la paye de septembre avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.**
Des anomalies de calculs ont également été constatées sur le paiement des heures à 100% pour les personnels permanents. Un rappel sera effectué sur la paye de juin.

13/ Point sur les jurys UCC

La direction annonce enfin la mise en place des jurys UCC les 19 et 27 juin prochains à Nancy pour 9 salariés de Lorraine mais aussi du Grand Est et des Pays de Loire.
Une session supplémentaire est prévue en septembre pour 2 collaborateurs absents en juin.

Contenu des épreuves en 2 temps, une partie écrite avec QCM et synthèse et une partie orale avec un entretien.
Après correction, les candidats retenus suivront une formation pour atteindre les compétences attendues.
Une nouvelle évaluation sera réalisée sur présentation des travaux réalisés.

Vos élus Laurent Monpiou, Catherine Reggianini